

COMMUNE DE GIRONDE-SUR-DROPT

DELIBERATION - SEANCE DU VINGT JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à vingt heures, le Conseil Municipal de GIRONDE SUR DROPT, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOS.

Présents : Mmes BENTEJAC, BERGADIEU, CASAGRANDE, CHIAPPA, PLUMAUGAT, TEYSSANDIER MM BOS, BEYRIE, COMBE, DUPUY-CHAUVIN, FLAZINSKA, MOUTIER, SERVANTIE-LACROIX, TORRENTE.

Absente ayant donné pouvoir : Mme LIZOLA (Mr FLAZINKA).

Date de la convocation : 11 juin 2014.

Monsieur MOUTIER a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au secrétaire désigné de bien vouloir donner lecture du procès verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant faite, le procès verbal est adopté.

DESIGNATION DELEGUES CNAS

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du renouvellement des conseillers municipaux, il est nécessaire de désigner 1 délégué élu et 1 délégué agent, au sein du Comité national d'action sociale (CNAS).

Monsieur le Maire propose Mme TEYSSANDIER Chantal, en tant que déléguée élue et Mme LOSSE-MULLER Marie-Christine, déléguée agent.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral le bureau électoral, concernant l'élection des sénateurs, comprend les deux conseillers les plus âgés et les plus jeunes

La liste "Gironde Avenir" est la seule candidate.

En application des dispositions des articles L.284, L. 285, L.286 et R.131 du code électoral, Il est ensuite procédé à l'élection des 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants à bulletins secrets.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 15

suffrages déclarés nuls : 2

Exprimés : 13

Sont déclarés élus par 13 voix pour :

Titulaires : Mr BOS Thierry

Mme BENTEJAC Christine

Mr COMBE Antoine

Suppléants : Mr TORRENTE Bernard

Mme BERGADIEU Florence

Mr BEYRIE Yves

MODIFICATIONS STATUTS SIAEPA

Monsieur le Maire rappelle les différents articles des statuts du SIAEPA, et notamment l'article 8 pour lequel le conseil municipal doit se prononcer.

Après quelques explications, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition, modifiant les statuts du SIEAPA (jointes à la présente délibération).

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet éducatif du territoire dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires en septembre prochain.

Le Conseil Municipal, après divers échanges, approuve à l'unanimité ce projet, annexé à la présente délibération.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de reconduire le même montant de subvention aux associations pour l'année 2014 :

FESTI DROPT :	6000,00 €
ACPG du Réolais :	100,00 €
ADMR :	120,00 €
ANACR du Réolais :	80,00 €
ANIM' ACTIONS :	550,00 €
FCGR :	3000,00 €
GYM DOUCE :	50,00 €
CLUB AMIS DES ANCIENS :	350,00 €
CLUB GYMNASTIQUE :	400,00 €
ELAN GIRONDAIS :	1400,00 €
FNACA :	100,00 €
FNATH :	170,00 €
BIBE GIRONDAIS :	450,00 €
GARDON GIRONDAIS :	700,00 €
PREVENTION ROUTIERE :	100,00 €
SQUASH :	600,00 €
STE CHASSE ACCA :	600,00 €
TENNIS CLUB :	900,00, €
DAUPHINS GIRONDAIS :	2000,00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 et ont signé les membres présents.